

loi auquel les Gouverneurs, en assemblée, n'auraient que bien peu de chose à ajouter pour qu'il devienne loi.

Il en est ainsi de tous les projets de loi.

Qu'est-ce que ne pourrait pas faire le Collège des médecins bien aidé des conseils des sociétés médicales et soutenu par l'appui moral de tous les médecins de la Province?

Actuellement, cette docte assemblée entend des cris différents venant des quatre coins de la Province et pour ne pas déplaire aux uns, elle n'ose plaire aux autres, d'où: statu quo regrettable!

C'est par le progrès que nous pouvons arriver au progrès!

Nous soumettons ce projet de *Syndicat des Sociétés médicales* à l'étude des sociétés médicales de notre Province ainsi qu'à la considération de tous nos confrères.

Discutons d'abord sur l'opportunité de créer un tel *Syndicat* et nous verrons ensuite comment ce *Syndicat* devrait fonctionner.

Nous tenons à dire que cette idée de *Syndicat* ne présente rien qui nous soit personnel. L'idée nous en est venu en lisant les bulletins des syndicats de France, pays où la profession médicale est à s'organiser d'une façon admirable.

Chaque département de France a son syndicat qui s'occupe du tarif etc, en un mot de tous les intérêts de la profession, et ce syndicat envoie des délégués aux assemblées du *Syndicat Général*, composé des délégués de tous les syndicats départementaux, et qui siège à Paris.

Nous espérons que nos confrères nous feront l'honneur de nous communiquer leur opinion sur ce projet qui nous est cher,

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE ET LE TARIF MEDICAL.

Nos voisins les "Yankees" frappent juste et ferme depuis quelques mois: les compagnies d'assurances et les marchands de drogues *malfaisantes* en savent quelque chose!

L'audace de ces grandes compagnies d'assurances américaines n'a d'égale que l'effronterie des marchands des drogues qui renferment plus de mauvais alcool que d'autre chose.

Les unes et les autres ne connaissent que la cupidité, et, l'amour du veau d'or leur a fait accomplir des choses incroyables.

Les McCall, les McCurdy, les Hyde et les Alexandre se sont payé des salaires princiers; ils ont jeté, à pleines mains, à leurs